



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

La place des nouveaux-nés en France

Question écrite n° 15282

Texte de la question

M. Sylvain Berrios attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des nourrissons prématurés au sein des hôpitaux. En 2025, la France compte près de 50 000 bébés nés à moins de 37 semaines d'aménorrhée. La prématurité demeure aujourd'hui la première cause de mortalité infantile et notre pays affiche une moyenne supérieure à celle des autres pays de l'Union européenne. Cette réalité montre les limites d'une organisation des soins périnataux qui ne paraît plus adaptée aujourd'hui. En effet, les décrets encadrant la périnatalité ont près de trente ans et ne prennent plus suffisamment en compte les avancées scientifiques, médicales et les nouveaux besoins des familles. De nombreux parents témoignent de conditions de prise en charge insuffisantes les laissant dans une profonde détresse au moment où leur enfant se trouve dans une situation de grande vulnérabilité. Alors que les premiers jours de la vie sont décisifs, investir dans le soin néonatal revient non seulement à mieux soigner, mais aussi à mieux accompagner les familles dans ces moments douloureux. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour renforcer la prise en charge des bébés prématurés et si une révision de l'organisation des soins périnataux et des moyens alloués aux services est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Berrios](#)

Circonscription : Val-de-Marne (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15282

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4367